

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/02/2008 - Convocation du 21/02/2008  
Compte rendu affiché le : 07/03/2008

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	25

**Présents :** M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; Mme WYMAN; M. MEYER; Mme BROSSARD; M. CHRETIN; Mme MARMONIER; Mlle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BELLOT; M. BOUREZG

**Absents représentés :** M. AUROY (pouvoir à M. OLLIVIER); M. FORGET (pouvoir à M. RODRIGUEZ)

**Absents excusés :** Mme BERRA

**Absents :** M. GOSSET; M. FERNANDES; Mme LABASOR.

## Objet : Bilan Politique Foncière 2007

Le Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation, dans son article L 2240-1 de dresser par délibération, chaque année, le bilan des acquisitions ou décisions foncières pour les communes de plus de 2 000 habitants.

Cette information doit, par ailleurs, être annexée au compte administratif de la commune.

L'assemblée peut ainsi apprécier la politique immobilière menée par la collectivité et obtenir, année après année, un bilan de l'évolution de son patrimoine.

Pour l'année 2007, le bilan est le suivant :

**Acquisitions** : néant  
**Ventes** : néant

## **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **PREND ACTE du bilan de la politique foncière de la commune pour l'année 2007 comme présenté ci-dessus.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

**Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÛNE,  
Le 28 février 2008  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.**



*Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 03/03/2008  
Publication ou affichage du 03/03/2008  
Paul LAFFLY,  
Maire.*